

20^e deuxième

Cahier



Appartenant à N^o 20

En 1898 M. Pauvert était fait chevalier de la Légion d'honneur. Quoiqu'âgé et malade, il avait voulu tant que se feroit le lui permettre ainsi continuer son ministère, mais à la fin vaincu par la maladie il dut se résigner à démissionner, et le 15 février 1902, M. Têre, pasteur à Clairac, le remplaça comme pasteur à St-Foy.

Citons quelques extraits d'un article de M. Lombard sur la mort de M. Pauvert paru dans le Huguenot du Sud-Ouest, du 15 septembre 1904:

« Nous avons la double joie mission d'annoncer au lecteur du Huguenot la mort de M. Edouard Pauvert, qui s'est éteint doucement le 5 septembre dans sa propriété des Soullébauds, entouré des siens.

Après avoir fait ses études classiques au collège protestant de Sainte-Foy et entra en 1845 à la faculté de théologie de Montauban et eut son baccalauréat en 1850. Nommé suppléant à Cognac, il passa bientôt de cette paroisse à celle des Bouillottes. Quelque années après, il fut appelé à Sainte-Foy, qu'il ne devait plus quitter que pour prendre sa retraite.

« Au début de son ministère, M. Edouard Pauvert appartenait à la fraction évangélique de notre église. Une crise religieuse, dont il nous a dit plus d'une fois les péripéties, eut pour résultat une transformation radicale de ses conceptions théologiques. Rattaché dès lors au parti

libéral... et en devint une des personnalités les plus respectées
et les plus sympathiques.

Mr. Edouard Pauvert fut un pasteur essentiellement actif.
Le matin il lisait ou méditait, mais vers midi, il
se employait invariablement à visiter ses paroissiens,
et cela sans se lasser jamais. Même dans les derniers
temps de sa carrière pastorale, alors que les années
commençaient à presser lourd sur ses épaules, on le
rencontrait souvent sur le chemin de sa paroisse,
en marche vers la maison d'un malade ou d'un
vieillard. Jamais pasteur ne connut mieux son
troupeau et n'y fut plus populaire.

Chez Mr. Edouard Pauvert, l'homme courtois
ait largement à faire aimer le pasteur. Griou-
vert, très accueillant, éminemment sympathique,
il était de ceux qui ont reçu de Dieu le don de
s'attacher les cœurs.

En la veuve, les enfants et petits-enfants recoi-
vent ici l'expression de la cordiale sympathie
de celui qui s'honorera toujours d'avoir été,
pendant vingt-deux ans, le collègue de Mr.
Edouard Pauvert dans la paroisse de St-Foy -
J. Lambert.

Le premier conseil presbytéral, élu au suffrage uni-
versel, d'après le décret-loi du 26 mars 1852, fut
composé de M. B. Guimard Joseph, Chau-
choix Pierre, de Solize Jean Daniel, Jouhancou-
Lartigue Mathieu Elanor, Boyer Auguste et
Isaac Paris comme délégué au Consistoire.

Les autres membres du conseil presbytéral, depuis
1852 jusqu'à la séparation de l'Église et de l'État
sont à notre connaissance les suivants : M. B.
Kearcillac Jean, de Jaussumot, Joseph Nestores,
marchand, François Guy fils, Guignard Jean-Jean,
Parsaud Léonard, marchand, Bonard Jean, horloger,
Warrot Elie Septième, Warrot Fern Edouard Jules,
négociant, Corathe Jean Edmond fils aîné, Cromail
Jean, D^r Cordier de Silva, Loubard ami, Galesford
Simon, Watignon Etienne père, Mercier, Mège
Joseph, Sellomeule Samuel Augustin (qui fut
secrétaire du conseil presbytéral), Beauduc Jean,
Boumy Laulle, Bonneau Pierre, Laforté Emile,
Dubourg Auguste père, Baraton Pierre, D^r Dupuy,
Vigodroux Raymond, Germain Paul (qui fut
secrétaire du Consistoire), David Pierre, Hoige Marché,
Deschamps Pierre, Claverie Sylvain, jusqu'à l'élection
Comme diacres, nous relevons pendant la même

période No. No. Grenier, au château du Pavillon, Demondet,
 Bournet; Regnier fils, au Pont de la Beauze, Vignal,
 Gilard, Faurie, Wolfram, Lambert, Joubet,
 Isaac Binard, Baraton Hamelin, Charrier
 Isaac, Grenier, Linaert, Joubet

Lors du établissement des synodes en 1872,
 No. le pasteur Wobbrun et No. Lorcilhe Jean
 Edmond fils aîné furent délégués au synode régional
 et No. Lorcilhe fut partie du synode général.
 No. Emilien Peris, de St. Foy, fut également partie
 du synode général mais élu dans une autre circons-
 cription.

La séance du Consistoire du 9 décembre 1880
 nous apprend que vu le décret du 13 avril 1880 et
 surtout la circulaire ministérielle du 30 août les
 membres suivants du Conseil presbytéral donnent
 leur démission: No. No. Chauchoire, Bertrand aîné,
 F. Guy, Martinet, Guignard, Conord.
 Le 9 décembre eurent lieu les élections pour le
 Conseil presbytéral; furent élus: No. No. Latafort
 Simon, Watignon Monnier père, Hocquier, Kamel
 Jules, (qui donna sa démission), Heige Joseph et
 Pallermecule Samuel Augustin.

Cette élection donna le succès à la fraction libérale de l'église.

On trouve les divers
situations financières
dans le registre des
délibérations du
Conseil presbytéral

La première vérification des comptes de l'église
de St Joz après le décès du 26 mars 1882 établit
que pour la Caisse des pauvres les recettes jusqu'à
15 décembre 1881 s'élevaient à 3833.38
Les dépenses jusqu'à la même époque 1738.06
Excédent en caisse 2095.32

Pour la Caisse des frais de culte,
les dépenses jusqu'au 31^{er} jan 1882
s'élevaient à 1872.20
les recettes jusqu'à la même époque 1705.
Déficit de 167.20

Voici d'autres chiffres pour 1882

I. Caisse des pauvres.
Solde en caisse au 31^{er} 1881: 591.54
Recettes: 1102.90
Total: 1693.94
Dépenses: 802.45
Solde en caisse au 31^{er} 1882: 891.49

II Caisse des frais de culte.
Solde en caisse au 31^{er} 1881: 377.30
Recettes: 751.80
Total: 1123.10
Dépenses: 659.80
Solde en caisse au 31^{er} 1882 463.30



Œuvres religieuses

Recettes: 300,65
Dépenses: 300,65

(Voir la marge de la page précédente)

Comme dans la précédente période, l'église
reçut quelques dons en faveur des pauvres.

Le décret du 4 nov. 1866 autorisa le Consistoire
de St. Toy à accepter le legs de mille francs fait à chacun
des consistoires de Bordeaux et de St. Toy par M^{me}
Catherine Elisabeth Lys, veuve en secondes noces de
M. Pierre Joseph Durige

En 1865, de M. Césaire Brunet, 400 francs, M.
Brunet était croyant non, économe du collège protestant.

En 1877, legs de 500 francs de M^{me} Clémentine
Emeline de Berjon, de St. Martial, veuve de M. Pierre
Félix de Catuffe.

Le 7 juillet 1886, le Conseil presbytéral, vu la législa-
tion, fait abandon de tous droits en faveur du Bureau
de bienfaisance sur le legs de M. Jacques Paris.

En 1890, M. Pastourcau, de Pinault, donne,
quoique catholique, 200 francs pour les protestants
pauvres de l'église.

En 1890, de la part de M. M. Gaston et Félix Juchancou
à l'occasion de la mort de leur père: 1000 francs.

En 1892, de la part du vicarier de No. le pasteur Jay. 1000.

En 1853 une souscription fut faite dans l'église pour la confection de bancs à mettre dans le temple.

Le temple ayant besoin de réparations et d'agrandissements importants, le Conseil presbytéral en 1857 décida l'acquisition de ces travaux; les tribunes, debant une travée de chaque côté du temple, il fut entendu que la maison attenante au temple serait également réparée, qu'une école serait aménagée au rez de chaussée, une salle de délibération au premier étage, et au second, un logement pour l'inducteur. Le projet de reconstruction fut approuvé par le Conseil municipal qui accorda pour le temple et l'école protestante une subvention de 7300 francs et put ainsi rentrer dans la libre disposition du local de l'école communale, occupé par l'inducteur protestant, et qui s'y vendit ensuite. L'Etat accorda en différentes fois 3000 francs pour l'école protestante et 3500 francs pour les autres travaux.

Ce n'est qu'en 1892 que l'église acheta pour le temple deux calorifères.

SHPVD

Les écoles protestantes, de-provées, devinrent communales en 1874 et continuèrent leur œuvre.

social et religieux jusqu'au vote de la loi sur la laïcité;
 Une autre pension (28 mars 1886) Les institutrices dont nous avons relevé
 protestante de jeunes filles avait été versée à M^{me} Douy par M^{me} Couehard, comme du
 M^{me} Wisochka et ses deux filles complacent
 M^{me} Couehard Caplain comme des demoiselles
 Wisochka épouse le Sr. Boyman.
 Jusqu'à la pension de M^{me} Delhorbe elle avait été versée à celle-ci à M^{me} Duran. Au bout
 de quelques années M^{me} Duran ayant été nommée ingénieur
 dans le Breston, cette pension est allée à M^{me} Duran plus comme
 pension protestante que celle de M^{me} Boyman.

Les institutrices dont nous avons relevé les noms sont M^{me} Harding et M^{me} Cour, qui devont M^{me} Hambeau. Cette institutrice, nommée par arrêté préfectoral du 3 juillet 1880, est en fonction le 16 juillet et est restée depuis directrice de l'école laïque pendant une trentaine d'années; elle est la dernière institutrice protestante. Comme instituteurs nous connaissons les noms de M. Becker, élève de l'école normale de Bordeaux, Winsteler, Lepinchart, Baethie, Ferdinand Allais, Poupard, ancien instituteur à Flaujacq (1881). M. Dubourg, instituteur adjoint à Bordeaux nommé à St. Troj le 4 février 1886 est le dernier instituteur protestant; il est resté lui aussi directeur de l'école laïque pendant une trentaine d'années.

En 1868 une société de secours mutuels était fondée dans l'église par les soins du Conseil presbytéral. A la date du 27 nov. 1868 l'assemblée légale de la société fut réunie.



Nous transcrivons ici les principaux états de statistique que nous avons trouvés sur la population protestante.

En 1852, il y avait dans la commune N^o 1082 protest.

„ Dans la partie de la commune N^o 579

il est constaté dans N^o 59 mariages mixtes dont 41 avec des enfants tous protestants; 12 avec des enfants tous catholiques et 6 sans enfants. Sur ces 59 mariages il y a eu 16 déclarations de conversion au protestantisme et pas une seule déclaration de conversion au catholicisme.

Dans la partie de la commune de Péncaillé annexée à N^o 579, le même état constate 13 mariages mixtes dont 9 avec des enfants en totalité protestants, 2 avec des enfants en totalité catholiques, 1 avec des enfants des deux cultes et un sans enfant. Sur ces 13 mariages mixtes il y a eu 4 déclarations de conversion au protestantisme et pas une seule déclaration de conversion au catholicisme.

Dans cette même église et en dehors de toute influence de famille une personne non mariée a déclaré n'être plus catholique et vouloir compter dans le recensement de la population protestante.

C'est M. Chaudron qui a pris soin de recueillir ces renseignements intéressants.

Recensement fait du 1^{er} août au 30 sept. 1856.
 St. Toy 1128 protestants.
 Bas Pincuit 512 "
 Total 1640. "

6 février 1864.
 Eglise de St. Toy 1640 "
 Echangeurs 6 "
 Population flottante 129 "
 Ménages 375.
 Couples mariés 315
 Nombre de mariages 9
 " de baptêmes 25.

Sur un état sans signature et sans date, on voit :
 St. Toy et ses environs 1909 protestants
 Bas Pincuit : 90 familles.

En 1883, l'église de St. Toy compte
 203 habitants

En 1886 " 213 " dont 179 votants

En 1892 " 206 " " 105 "

TABLE DE MULTIPLICATION

2 fois	1 font	2
2 —	2 —	4
2 —	3 —	6
2 —	4 —	8
2 —	5 —	10
2 —	6 —	12
2 —	7 —	14
2 —	8 —	16
2 —	9 —	18
2 —	10 —	20

5 fois	1 font	5
5 —	2 —	10
5 —	3 —	15
5 —	4 —	20
5 —	5 —	25
5 —	6 —	30
5 —	7 —	35
5 —	8 —	40
5 —	9 —	45
5 —	10 —	50

8 fois	1 font	8
8 —	2 —	16
8 —	3 —	24
8 —	4 —	32
8 —	5 —	40
8 —	6 —	48
8 —	7 —	56
8 —	8 —	64
8 —	9 —	72
8 —	10 —	80

3 fois	1 font	3
3 —	2 —	6
3 —	3 —	9
3 —	4 —	12
3 —	5 —	15
3 —	6 —	18
3 —	7 —	21
3 —	8 —	24
3 —	9 —	27
3 —	10 —	30

6 fois	1 font	6
6 —	2 —	12
6 —	3 —	18
6 —	4 —	24
6 —	5 —	30
6 —	6 —	36
6 —	7 —	42
6 —	8 —	48
6 —	9 —	54
6 —	10 —	60

9 fois	1 font	9
9 —	2 —	18
9 —	3 —	27
9 —	4 —	36
9 —	5 —	45
9 —	6 —	54
9 —	7 —	63
9 —	8 —	72
9 —	9 —	81
9 —	10 —	90

4 fois	1 font	4
4 —	2 —	8
4 —	3 —	12
4 —	4 —	16
4 —	5 —	20
4 —	6 —	24
4 —	7 —	28
4 —	8 —	32
4 —	9 —	36
4 —	10 —	40

7 fois	1 font	7
7 —	2 —	14
7 —	3 —	21
7 —	4 —	28
7 —	5 —	35
7 —	6 —	42
7 —	7 —	49
7 —	8 —	56
7 —	9 —	63
7 —	10 —	70

SIGNES ABRÉVIATIFS DE L'ARITHMÉTIQUE

- moins ;
- + plus ;
- ≡ égale ;
- × multiplié par ;
- : divisé par ou est à ;
- :: comme ;
- x nombre inconnu ;